

PREMIÈRES MESURES ANNONCÉES DU PROCHAIN MINISTRE DE L'EDUCATION

**Selon la Lettre de l'Education datée du 14 mai 2012,
que nous citons intégralement ci-après.**

Dès les premiers jours de l'installation du prochain Ministre de l'Education, des mesures d'urgence vont être prises.

1/ Evaluations CE1 et CM2

Concernant les évaluations CE1 et CM2, Vincent Peillon, conseiller éducation de François Hollande, a fait l'annonce suivante :

« Les livrets sont imprimés, les enseignants reçoivent une prime de 400 euros pour s'en charger. Il est trop tard pour tout arrêter. Que les enseignants les fassent passer pour savoir où en sont leurs élèves. En revanche, nous suspendons les remontées nationales des résultats ».

« Nous remettons en cause ces évaluations parce qu'elles mélangent tout. On a voulu en faire un moyen de connaître le niveau des élèves et un moyen de pilotage du système. Pour avoir des outils de pilotage, il faut travailler par sondage à partir d'évaluation réalisées par la direction de l'évaluation (DEPP) dont c'est le métier ».

« Le paragraphe qui les concerne va donc disparaître de la circulaire de rentrée, qui sera réécrite. Tout comme les passages sur les évaluations de maternelle et de fin de 5^{ème} ».

Toujours selon le Monde de l'Education,

2/ Carte scolaire

Un collectif budgétaire est prévu en juillet qui permettra de financer 1000 postes dès la rentrée. Il (Le nouveau président) y affectera des candidats admissibles au concours de professeur des écoles.

3. Formation

L'équipe de Vincent Peillon travaille aussi à un dispositif permettant d'offrir aux nouveaux titulaires plusieurs centaines d'heures de formation avant qu'ils ne prennent leur classe.

4. Décret sur l'évaluation des enseignants

Vincent Peillon a annoncé son abrogation "dès la prise de fonction de François Hollande et la mise en place du nouveau gouvernement".

Vincent Peillon de rajouter que le sujet sur l'évaluation des enseignants devrait être abordée avec les syndicats dès l'été.

Le SNUDI-FO prend acte des éléments d'information publiés dans la Lettre de l'Education du 14 mai 2012.

En tout état de cause, le SNUDI-FO, avec sa fédération la FNEC-FP-FO, fidèle à son indépendance, demandera une audience en urgence auprès du nouveau Ministre de l'Education afin de faire prévaloir les revendications immédiates des personnels :

- rétablissement des 14 000 postes supprimés à la rentrée 2012
- défense du statut de fonctionnaire d'état (arrêt des expérimentations, évaluations d'écoles, PPRE, LPC, Aide Personnalisée, retrait du jour de carence, etc).

Lors de notre congrès du 16 mai, nous déterminerons précisément toutes les revendications qui seront portées à tous les niveaux des autorités de l'éducation nationale : DASEN, RECTEUR, MINISTÈRE.....

PREMIERS RESULTATS DU MOUVEMENT A TD

Retrouvez sur notre site internet la liste, établie à partir des documents de l'administration, des affectations « **susceptibles de modifications** » pour le mouvement à titre définitif.

[Liste par NOMS](#)

[Liste par COMMUNES](#)

Nous publions cette liste avec les 3 premières lettres du nom et du prénom afin de garantir l'anonymat des collègues concernés.

Notre permanence téléphonique restera active durant la semaine pour tout renseignement ou contestation.

Nous avons demandé à l'administration de nous fournir, comme les autres années, un nouveau document avec les barèmes et les priorités, seule manière de **vérifier** et de **signaler les erreurs à l'administration**, comme nous l'avons fait pour le mouvement des CPC.

ATTENTION : Modification du calendrier !!!

LUNDI 21 MAI : Groupe de travail « Mouvement » pour les corrections éventuelles

(au lieu du mercredi 16 mai)

VENDREDI 25 MAI : CAPD « Mouvement » → résultats officiels

(au lieu du mardi 22 mai)

Pour tout problème, contactez vos délégués du personnel FORCE OUVRIERE

Franck NEFF : 07.62.54.13.13 ou Louis BERNABEU : 06.13.71.37.25

Pour faire porter votre voix, il est nécessaire de renforcer le syndicat.

Sans syndiqués pas de syndicat !

Si ce n'est pas encore fait, nous vous invitons à nous rejoindre.

[Bulletin de syndicalisation](#)